



RÈGLEMENT PARTICULIER



Nom du tournoi : Tournoi Promobad SSB38
N° de dossier : 2301114
Club ou comité : Saint Sim'Bad

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel Promobad Jeunes
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 20/01 2024 au

3) Dans : 1 salle(s) et sur 6 terrains
Salle 1 = 6 terrains
Adresse = 296 Rue du Vieux Château 38870 Saint-Siméon-de-Bressieux

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le GEO de la compétition est : BRUNO Olivier

Ses décisions sont sans appel. Le GEO est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à D9 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH	oui	SD	oui	DH	non	DD	non	Mx	non
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----

SH et SD, finales incluses se joueront le Samedi 20 janvier.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 12/01 2024
Le nombre maximum de joueurs sera de 80
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 : Date d'inscription

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)
lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21674>

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau 10 € / 2 tableaux / 3 tableaux /
Par équipes

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

sur place le jour du tournoi ou en ligne via le lien suivant:

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21674>

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

12/02

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

13/01

2024

Le tirage au sort sera effectué le :

13/01

2024

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait, un joueur(se) peut être remplacé(e) par un joueur(se) inscrite et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le GEO.

22) Le volant de référence plume sera

Yonex AS30

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis500

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

27) Les feuilles des matchs

seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque

28) Pour tout volant touchant une structure

Toujours faute

Les volants touchant les filins des panneaux de basket seront comptés let au service et en jeu (illimité)

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge arbitre, aux organisateurs, et aux joueurs appelés pour leur match. L'accès au terrain est autorisé aux conseillers des joueurs dans la limite autorisée par le protocole sanitaire et le RGC

- Tout joueur, coach ou membre du public est susceptible d'être pris en photo et/ou filmé durant le tournoi. Les photos et vidéos pourront être diffusées sur les différents supports de communication du club (site Internet, page Facebook, Instagram). En cas de refus, merci d'en informer l'organisation.